



Commune de **NIEDERENTZEN**

Bulletin d'information

Juillet 2019

L'édito du Maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Au moment où je prends la plume, notre région est marquée par de très fortes chaleurs inhabituelles et ma première préoccupation est la santé de mes concitoyens. Permettez-moi de vous recommander d'être très attentifs aux recommandations sanitaires pour éviter la déshydratation et les coups de chaleur. Je fais aussi appel à votre civisme pour nous signaler tout cas de personnes âgées ou isolées qui nécessiteraient d'être accompagnées et soutenues.

Je souhaiterais adresser un grand remerciement à tous ceux qui ont pu participer à la journée citoyenne le 18 mai dernier. Nous étions 48 adultes et 6 jeunes répartis sur 17 ateliers, réalisant ainsi plus de 200 heures de travail.

Même Geoffroy Zuber, notre nouvel agent communal engagé deux semaines plus tard, avait tenu à participer et beaucoup ont apprécié son efficacité, sa discrétion et sa gentillesse.

Cette journée citoyenne a créé des liens forts entre nos habitants et renforce inévitablement l'entraide et la cohésion. Elle s'est terminée dans la convivialité autour d'un repas préparé par deux de nos concitoyennes bénévoles.

Encore un grand bravo à tous !

Il reste à chacun d'entre nous de faire l'effort d'entretenir les limites de sa propriété et de consacrer quelques minutes au désherbage de ses trottoirs. D'avance je vous en remercie.

En tant que premier magistrat de notre village, je me dois de vous rappeler que je prends les arrêtés municipaux par nécessité pour le bien et le respect de mes concitoyens.

Votre devoir est de les respecter et nul n'en est exempt ... J'observe ici et là des manquements aux règles (surtout concernant le bruit) qui perturbent votre quotidien... c'est bien dommage et cela crée des tensions inutiles entre voisins. D'avance merci pour l'attention toute particulière que vous apporterez à ces mesures.

Le pique-nique géant, ouvert à tous les habitants du village, a été très apprécié. Nous étions nombreux à partager cette journée faite de convivialité et de bonne humeur. La structure gonflable a été constamment occupée par une bonne vingtaine d'enfants ... pour le bonheur de leurs parents.

Je vous souhaite de passer un bel été, profitez pleinement de vos moments de loisirs et n'hésitez pas à répondre aux invitations de nos associations : fête des voisins, don du sang, randonnée cycliste... vous pouvez retrouver tous ces rendez-vous sur notre site <https://niederentzen.fr/> ou sur notre page Facebook [@commune.niederentzen](https://www.facebook.com/commune.niederentzen) !



Bonnes vacances à tous !

Votre Maire

Jean-Pierre WIDMER



Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 19 avril 2019

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Déclarations d'Intention d'Aliéner : Vente Sovia – Alexandre Serrao : section 2 parcelle 105/2 473 m²

SYNDICAT MIXTE DE L'ILL : MODIFICATIONS STATUTAIRES ET RENONCIATION A SA TRANSFORMATION CONCOMITANTE EN EPAGE (ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU)

Le Conseil municipal

CONFIRME son accord pour l'adhésion des Communes de Appenwihr, Aspach, Berentswiller, Bettlach, Biederthal, Bouxwiller, Emlingen, Feldbach, Ferrette, Flaxlanden, Franken, Hausgauen, Heimersdorf, Heiwiller, Hettenschlag, Hundsbach, Jettingen, Kiffis, Koestlach, Linsdorf, Lucelle, Luemswiller, Lutter, Muespach, Muespach-le-Haut, Obermorschwiller, Riespach, Ruederbach, Schwoben, Sondersdorf, Steinsoultz, Tagsdorf, Vieux-Ferrette, Wahlbach, Willer, Wittersdorf, Wolschwiller, et Zaessingue au Syndicat mixte de l'III,

APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat mixte de l'III dans sa version jointe en annexe, statuts qui ont vocation à entrer en vigueur en 2019,

RENONCE à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), et abroge en conséquence la délibération n° 3 du 26 avril 2018 mais uniquement en tant qu'elle s'était prononcée en faveur de cette transformation,

DESIGNE M. François WILLIG en tant que délégué titulaire et M. Olivier KLAR en tant que délégué suppléant au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de l'III,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre des décisions susmentionnées.

FUSION DU SYNDICAT MIXTE DU QUATELBACH CANAL VAUBAN AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU MUHLBACH, LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU GIESSEN ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BLIND ET DU CANAL DE WIDENSOLEN, CREATION DU SYNDICAT MIXTE DES COURS D'EAU ET CANAUX DE LA PLAINE DU RHIN ET RENONCIATION A SA TRANSFORMATION CONCOMITANTE EN EPAGE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet de périmètre de fusion du syndicat mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen au sein d'un nouveau syndicat mixte,

APPROUVE les statuts du syndicat mixte issu de la fusion, annexés à la présente délibération, sous réserve de l'intervention de l'arrêté préfectoral correspondant,

RENONCE à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), et abroge en conséquence la délibération point n°3 du 4 juin 2018 mais uniquement en tant qu'elle s'était prononcée en faveur de cette transformation,

DESIGNE Mme Stéphanie FARINHA en tant que déléguée titulaire et M François WILLIG en tant que délégué suppléant, (Attention, ils ne doivent pas être désignés par ailleurs au titre des EPCI ou du CD),

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

AVIS SUR LE PROJET DE PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE HAUT-RHIN AVANT SON ARRET

Vu le code de l'Urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 27 octobre 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et définissant les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation

avec les habitants, les associations et les autres personnes concernées et les modalités d'association des communes membres ;

Vu les débats au sein des différents conseils municipaux des communes membres de la CCCHR en date des 24 août 2017 (MEYENHEIM), 28 août 2017 (OBERHERGHEIM), 29 août 2017 (MUNWILLER), 30 août 2017 (NIEDERHERGHEIM), 31 août 2017 (NIEDERENTZEN), 11 septembre 2017 (OBERENTZEN), 14 septembre 2017 (REGUISHEIM), 18 septembre 2017 (BILTZHEIM), 25 septembre 2017 (ENSISHEIM) et au sein du conseil de communauté sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en date du 26 septembre 2017 ;

Vu les réunions avec les personnes publiques associées les 6 juillet 2017 et 17 janvier 2019 sur le projet de PLUI ;

Vu la concertation avec le public qui se déroulera jusqu'à l'arrêt du PLUI ;

Vu le projet de PLUI, tel qu'annexé à la présente délibération (PADD, règlements écrit et graphiques, orientations d'aménagement et de programmation)

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable au projet de PLUI sur les règlements graphiques et écrit, et les orientations d'aménagement et de programmation concernant la commune.

NOUVELLE REPARTITION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SEIN DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE HAUT-RHIN

communes	population municipale (sans double compte)	<i>répartition actuelle</i>	<i>répartition légale (sans accord local)</i>	proposition répartition sur accord local
BILTZHEIM	439	2	1	1
ENSISHEIM	7 466	9	14	12
MEYENHEIM	1 465	3	3	3
MUNWILLER	481	2	1	1
NIEDERENTZEN	712	2	1	2
NIEDERHERGHEIM	1 120	2	2	2
OBERENTZEN	625	2	1	2
OBERHERGHEIM	1 206	3	2	2
REGUISHEIM	1 847	3	3	3
TOTAL	15 361	28	28	28

Le Conseil municipal approuve l'accord local fixant à 28 le nombre de sièges du conseil communautaire ainsi que la répartition de ces sièges entre les communes membres à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux et autorise le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents.

AUTORISATION RECRUTEMENT TEMPORAIRE D'UN AGENT CONTRACTUEL EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ET CONVENTIONNEMENT AVEC LE CDG68 POUR MISE A DISPOSITION

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter pour faire face à un accroissement temporaire d'activité un agent non titulaire correspondant au grade d'adjoint technique territorial, fixe la durée de travail à 35 heures/semaine, dit que la rémunération s'effectuera par référence à l'échelon 1 de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial

l'intéressé bénéficiera de la prime de fin d'année : à savoir : doublement de la rémunération du mois de décembre

autorise le maire à conventionner avec le CDG 68 pour une mise à disposition

autorise en conséquence le maire à signer tous les documents y relatifs

dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

TRANSFERT DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes du Centre Haut Rhin, afin de reporter la date du transfert obligatoire du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2026 au plus tard ; demande au conseil communautaire de la communauté de communes du Centre Haut Rhin de prendre acte de la présente délibération et autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DIVERS

Opération Haut-Rhin propre : compte-rendu opération

Commémoration : organisation

Lotissement « Kapellen »

Gaz : avancement

SIEPI : Renforcement de la conduite d'eau jusqu'à Oberhergheim (2^{ème} semestre 2019). Intégration de la commune d'Eguisheim à compter du 1 juillet 2019. Augmentation du prix de l'eau de 10 cts.

Séance du 6 juin 2019

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Déclarations d'Intention d'Aliéner :

Vente BOHN Lionel / BOLLI Laetitia – KLEIN Anaïs : section 32 parcelle 435/376 : 373 m²

Vente BOEHLER - SIMONIN : section 2 parcelle 109/29 : 56 m²

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLUi ARRETE

VU le code de l'Urbanisme ;

VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 octobre 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et définissant les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation avec les habitants, les associations et les autres personnes concernées et les modalités d'association des communes membres ;

VU les débats au sein des différents conseils municipaux des communes membres de la CCCHR en date des 24 août 2017 (MEYENHEIM), 28 août 2017 (OBERHERGHEIM), 29 août 2017 (MUNWILLER), 30 août 2017 (NIEDERHERGHEIM), 31 août 2017 (NIEDERENTZEN), 11 septembre 2017 (OBERENTZEN), 14 septembre 2017 (REGUISHEIM), 18 septembre 2017 (BILTZHEIM) et 25 septembre 2017 (ENSISHEIM) et au sein du Conseil de Communauté sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en date du 26 septembre 2017 ;

VU les réunions avec les personnes publiques associées les 6 juillet 2017 et 17 janvier 2019 sur le projet de PLUi ;

VU la concertation avec le public qui s'est déroulée jusqu'à l'arrêt du PLUi ;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes membres sur les règlements graphiques et écrits, et les orientations d'aménagement et de programmation du PLUi concernant la commune prises le mardi 23 avril 2019 à BILTZHEIM, ENSISHEIM, MUNWILLER, NIEDERENTZEN, OBERHERGHEIM et OBERENTZEN, le mercredi 24 avril 2019 à NIEDERHERGHEIM et le jeudi 25 avril 2019 à MEYENHEIM et REGUISHEIM ;

VU la délibération du Conseil communautaire de la CCCHR du 28 mai 2019 qui tire le bilan de la concertation et arrête le projet de PLUi;

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLUi arrêté sur les règlements graphiques et écrits, et les orientations d'aménagement et de programmation concernant la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION SEPO

Le Conseil municipal attribue une subvention à la SEPO d'un montant de 100 euros pour l'année 2019 ;

SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU RHIN : RAPPORT D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activité du syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

DEMANDE D'EMPLACEMENT

Le conseil municipal autorise l'installation d'un camion magasin boucherie-charcuterie sur le parking de la salle du Temps libre les mardis de 16 h à 20 h. Il fixe le tarif à 5 euros par jour d'occupation. A ce tarif se rajoutent 2 euros en cas de raccordement au réseau électrique


DIVERS

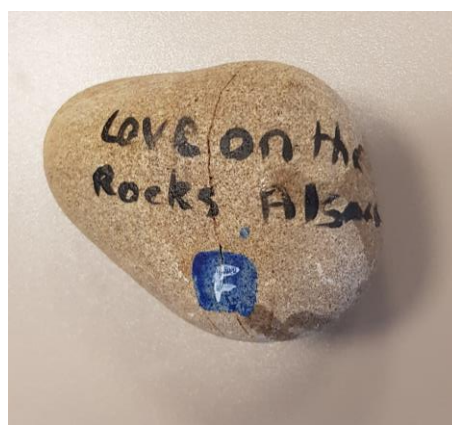
- SIEPI :
 - 01/07/2019 Eguisheim rentre pleinement au SIEPI
 - Renforcement de la conduite d'eau jusqu'à Oberhergheim 2ème semestre
 - Augmentation du prix de l'eau de 10 cts
- Point sur l'avancement des différents dossiers (GAZ- Lotissement de la Chapelle - Zone commerciale)

**Retrouvez tous les comptes rendus du Conseil municipal sur le site internet,
rubrique Vie communale : <https://niederentzen.fr/>**

LOVE ON THE ROCK...

Les modes changent et il y a des nouveautés partout !

Depuis l'été dernier, vous avez peut-être rencontré au détour de vos promenades des petits galets peints à la main avec toutes sortes de motifs. Généralement, un message se trouve au dos du galet, tel que « Gardez-moi », « Recachez-moi », ou bien seulement est indiqué le site «  Love on the rocks France », sur lequel vous pouvez faire connaître votre petite trouvaille.



Un petit galet a été trouvé devant la porte de la mairie arborant les armoiries de notre beau village...
Cette trouvaille méritait bien un petit article ! 😊

Issu du Royaume-Uni sous le nom « Love on the rocks », il est arrivé en France grâce aux réseaux sociaux. Ce phénomène s'inspire de la vague Pokémon du début des années 2000. Il permet surtout d'éloigner les enfants des écrans et de leur faire prendre l'air de façon ludique, tout en promouvant indirectement des destinations touristiques, une ville, un site...

Pour plus de renseignements, consultez Facebook « Love on the rocks » ; il y a aussi un groupe plus local avec des galets cachés sur l'Alsace : « Facebook Love on the rocks - Alsace et Environs ».

Alors, OUVREZ LES YEUX !!

Manifestations du second trimestre 2019... en images

Haut-Rhin Propre – 06.04.2019



Quelques gilets jaunes se sont mobilisés cette année le long des chemins forestiers, sur les berges de l'III, aux abords de l'école et du plateau sportif pour ramasser les débris. Malgré cela, les sacs verts du conseil départemental se sont tout de même remplis de cannettes, cartons, mégots de cigarette, bouteilles de verre...

Merci aux bénévoles d'avoir aidé, cette année encore, à rendre NIEDERENTZEN plus propre !

Unis en foulée – 04.05.2019



Crédit photo : Christian WERTHE

2^{ème} édition organisée par la commune, sous l'impulsion de l'Association l'Alsace contre le cancer.

Cérémonie du 8 mai 1945 – 07.05.2019



3^{ème} journée citoyenne – 18.05.2019



5^{ème} Pique-nique Géant – 23.06.2019



Informations locales

Répartition des classes : Année scolaire 2019 – 2020

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre 2019.

NIEDERENTZEN

Petits/Grands	Madame Patricia ANTONY
CE2	Monsieur Daniel CASTEIGTS
CM1/CM2	Madame Rachel BOMBENGER-SALCH



OBERENTZEN

Petits/Grands	Madame Martine BRENDLE
CP	Madame Julie NAEGELEN
CE2/CM1 Bilingues	Madame Alexandra ECKERT et Madame Jana BENNING

BILTZHEIM

CP Bilingues	Madame Anne-Régine DILLIG et Nina JULIEN-PANNIE
CE1	Monsieur François KOCHER

OBERHERGHEIM

Petits/Moyens	Madame Karine SCHARFF
Moyen Bilingues	Monsieur Régis MULLER et instituteur non connu à ce jour
Grands Bilingues	Monsieur Régis MULLER et Madame Isabelle MIESCH
CE1/CE2 Bilingues	Madame Alexandra ECKERT et Madame Nina JULIEN-PANNIE
CM2	Madame Nicole GERST



Parents des élèves de maternelles scolarisés dans le RPI : n'oubliez pas de déposer au secrétariat de mairie vos demandes de badges pour le bus scolaire.

(Le document à remplir a été remis aux élèves, avec les fiches à remplir pour la rentrée 2019-2020).

Merci de votre compréhension.

Plan canicule

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence canicule, chaque commune dispose d'un registre nominatif permettant au maire de recueillir les informations relatives à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes isolées les plus fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans et personnes handicapées), afin de faciliter l'intervention, le cas échéant des services sociaux et sanitaires. L'inscription sur le registre se fait à la demande de la personne et/ou de ses proches, au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture. Des brochures d'information traitant de la prévention et des risques liés à la canicule sont disponibles à la mairie.



Les manifestations de l'été



18 Juillet

Don du sang à la Salle du Temps Libre de Niederentzen

25 Août

Randonnée cycliste du Centre Haut Rhin - Salle des Associations de Niederentzen





Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang d'Ober-Niederentzen

L'amicale vous invite à faire le geste du cœur, celui d'offrir un peu de votre sang.

Notre collecte aura lieu :

**le 18 juillet 2018 de 16h30 à 19h30
à la salle du Temps Libre de NIEDERENTZEN**

Nous avons besoin de vous pour renouveler nos réserves de sang. Nous vous rappelons qu'il est préférable de bien boire dès la veille de votre don et de ne pas être à jeun le jour du don.

A l'issue de votre don, une équipe dynamique et conviviale vous offrira une collation sous forme de tartes flambées ainsi que différentes gourmandises sucrées faites maison.

Nous espérons que vous viendrez nombreux et n'oubliez pas qu'en donnant un peu de votre temps et de votre sang vous pouvez sauver une vie.

Les membres de l'amicale.



Mairie

14 rue Principale 68127 NIEDERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 52

Mél : mairie@niederentzen.fr

Site Internet : niederentzen.fr

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : 15h00 à 17h30

Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00

Jeudi : 15h00 à 18h30

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du

jeudi 15 août au vendredi 23 août inclus.

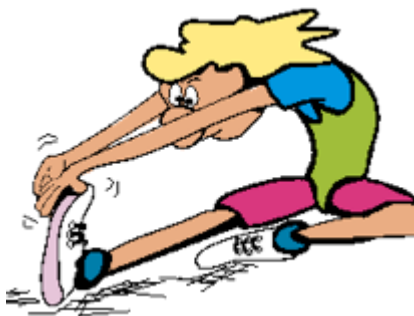
Durant cette période, une permanence sera assurée par le maire et les adjoints, les lundi et jeudi de 17h00 à 18h30.

INFO TONIC CLUB

Les cours de gym, step stretching étirement etc ...

reprindront le **Mardi 10 septembre 2019** de 19h30 à 20h30
à la salle du « Temps Libre » de Niederentzen

Renseignements et inscription sur place. Venez nombreux



Des conseils et un accompagnement pour la rénovation de votre logement !

Vous avez le projet de rénover votre logement ? Vous aimeriez consommer moins d'énergie et faire des économies sur votre facture ? Vous ne savez pas par quoi commencer et quelles sont les aides auxquelles vous avez droit ?

Les conseillers en rénovation énergétique du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon vous apportent leur expertise technique et financière pour mener à bien votre projet !

Isolation, chauffage, énergies renouvelables, Votre conseiller Info-Energie vous oriente vers les aides financières et les professionnels qualifiés adaptés à votre projet. Il s'agit d'un service public neutre et indépendant pour vous rassurer dans votre démarche ! Près de 2000 personnes ont déjà pu bénéficier de ce service. Profitez-en également !

Sur toutes les phases de votre projet de rénovation globale, Oktave vous propose un accompagnement sur mesure. Il assure l'interface avec des professionnels certifiés et formés à la rénovation Bâtiments Basse Consommation (BBC). Vous bénéficiez également d'un service d'optimisation financière de votre rénovation : avances d'aides, prime Oktave, prêts...

Ces services sont soutenus par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Région Grand Est.



Prenez rendez-vous avec vos conseillers à Guebwiller, Rouffach ou Neuf-Brisach :

Jean-Baptiste
DUCHON

RESPONSABLE RENOVATION

ENERGETIQUE

Port : +33 (0)6 69 69 12 93

oktave@rvgb.fr



Théo PABOEUF

CONSEILLER ESPACE INFO ÉNERGIE

Tél : +33 (0)6 83 03 89 22

eie@rvgb.fr



Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



Mairie de Niederentzen - 14 rue principale - 68127 NIEDERENTZEN
Tél : 03 89 49 45 52

mairie@niederentzen.fr

Site : niederentzen.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER - Maire

Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe